autres questions semblables demandent un examen plus poussé. Comme je l'ai dit, les communications sont le facteur qui évolue le plus rapidement à notre époque de changement accéléré; il est donc important d'examiner soigneusement ce projet de loi. J'imagine très bien le jour où les satellites rendront tout à fait inutiles les lignes terrestres, qui sont un élément essentiel de notre industrie des télécommunications d'aujourd'hui. On mettra au point des satellites tellement perfectionnés qu'ils pourront transmettre directement les signaux aux appareils de radio et de télévision, et même de téléphone, sans qu'une station terrestre n'ait à les amplifier.

Le dernier aspect que je voudrais évoquer est l'avantage que représente la participation de l'État à l'entreprise. Je ne partage pas l'opinion de ceux qui préconisent une société entièrement étatisée ou une société de la Couronne. Je ne partage pas non plus l'opinion contraire de ceux qui souhaiteraient laisser l'entreprise en exclusivité aux sociétés de communications. A mon avis, c'est un domaine où la présence du gouvernement est désirable. Ainsi, je vois l'avantage pour le gouvernement de pouvoir aborder plus efficacement les problèmes d'interférence dans les transmissions par satellites ou ceux des résidus électroniques qui entraveraient les impulsions à destination ou en provenance de ces satellites juchés à une altitude de 23,000 milles au-dessus de l'équateur. J'allais presque dire juchés «horizontalement au-dessus» de Winnipeg, car en traçant une tangente du pôle nord en direction de Winnipeg, on arriverait probablement au beau milieu de ce minuscule satellite. L'expression «horizontalement au-dessus» s'est ajoutée au vocabulaire anglais durant nos délibérations des derniers

En tout cas, je partage l'enthousiasme de nos milieux de télécommunications devant les perspectives de cette technologie. Je partage également l'enthousiasme du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) devant les possibilités qu'offre le satellite de supprimer une partie des éléments spartiates de la vie dans le Nord du Canada et de diffuser à toute notre population les deux langues du Canada et nos deux grandes cultures. Pour ces raisons, j'appuie la motion de deuxième lecture et de renvoi au comité.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. Comme il est dix heures, la Chambre passe maintenant au débat sur la motion d'ajournement.

[M. McCleave.]

MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

LA DISPARITION DE L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE DE DON MESSER

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, de retour sur terre après avoir gravité sur orbite, puis-je signaler qu'il y a quelques jours Radio-Canada a communiqué l'horaire de ses émissions télévisées de l'automne et de l'hiver. On y retrouve la plupart des émissions actuelles, mais pas celle de Don Messer.

Des voix: Honte!

M. McCleave: Après avoir vérifié auprès des directeurs de Radio-Canada à Halifax et ailleurs, je constate que la décision, ou plutôt le manque de décision, provient des bureaux de Toronto de Radio-Canada. Pour ceux qui connaissent les rouages internes de la radiotélévision, cette décision va vraisemblablement sonner le glas d'une émission qui a su gagner la faveur de plusieurs millions de Canadiens depuis une dizaine d'années. J'aborde cette question ce soir, parce que j'entends d'ici le battement d'ailes des culturomanes de Toronto et je veux les renvoyer à leurs nids avant qu'ils saccagent une excellente émission. Le groupe torontois a retranché de l'horaire dernièrement ce que je croyais être une très bonne émission du samedi, Comedy Café, pour la remplacer par une fanfare de Toronto. Loin de moi l'idée de critiquer les fanfares de Toronto, même le samedi soir, mais la production montréalaise était certainement une émission remarquable. On mettait en scène un couple où la femme était de langue anglaise et le mari de langue française, et les problèmes de leur mariage montraient bien aux Canadiens ceux auxquels nous devons faire face, de façon plus grandiose et moins humoristique, quand il s'agit d'unité nationale.

• (10.00 p.m.)

Certains Torontois font preuve d'un appétit vorace pour produire des émissions à Toronto, et non à Montréal, à Halifax ou à Vancouver, et il conviendrait de le freiner. La popularité du groupe de Messer ne fait aucun doute. Je me souviens que, le 1er juillet 1967, le groupe de Messer, en tournée au pays,